



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 11 AVRIL 2016

Alain Rousset dit « stop » aux Nuits romanes

RÉGION Le président avait convié 4 500 maires samedi à l'Espace Carat. Il a enfilé le costume de porteur de mauvaises nouvelles, à commencer par l'arrêt des Nuits romanes

SOPHIE CARBONNEL

s.carbonnel@sudouest.fr

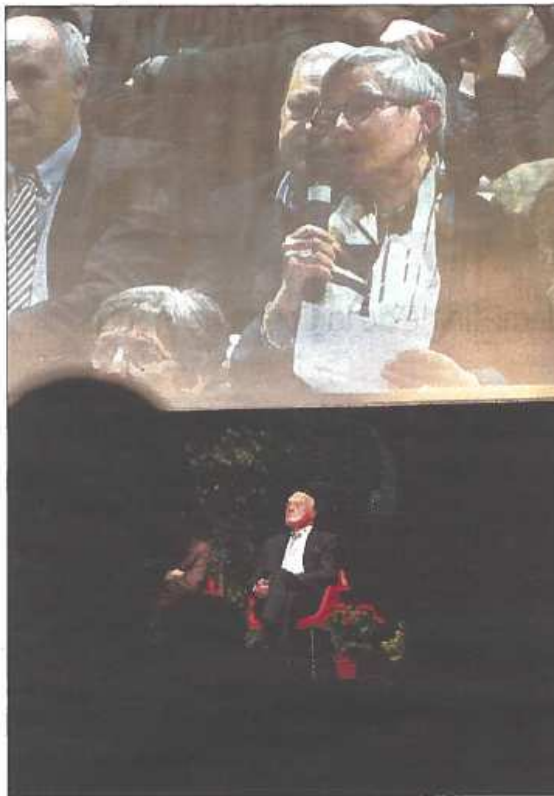
Il y en avait 500, à peine plus, à avoir fait le déplacement depuis leurs villes et villages respectifs. L'ensemble des maires de la grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC), soit 4 500 personnes, étaient conviés samedi à l'Espace Carat de l'Isle-d'Espagnac par le président Alain Rousset. L'objectif, organiser une réunion de travail pour répondre avant tout aux inquiétudes des édiles. Quatre jours plus tôt, Alain Rousset révélait les conclusions de l'audit financier imposé à l'ex-région Poitou-Charentes. Les nouvelles risquaient d'être mauvaises.

Et il n'a pas failli. Alain Rousset, droit dans ses bottes, a annoncé la fin d'une multitude de dispositifs et autres événements picto-charentais qui, d'après lui, risquaient de les mener « droit dans le mur ». Les Nuits romanes en font partie. Dommage collatéral d'une gestion régionale financière jugée hasardeuse. L'édition 2016 n'aura pas lieu.

4 millions ? « Bien moins »

L'indiscrétion sortie samedi par nos confrères de « La Nouvelle République » en a fait bondir plus d'un. Les Nuits romanes, festival estival qui faisait la part belle au patrimoine, ne sont plus. Alain Rousset assume. « Aujourd'hui, on ne peut pas continuer cette politique culturelle, explique-t-il. Si on la conservait, il aurait fallu l'étendre à l'Aquitaine et au Limousin. On faisait péter la banque. »

Et d'ajouter, avec aplomb, que les Nuits romanes coûtent la coquette somme de 4 millions d'euros par an. Un chiffre qui laisse dubitatif Joëlle Averlan, élue de Champniers et conseillère régionale PS chargée de la culture. « Les chiffres sont gonflés.



La maire de Saint-Preuil, Marie-Jeanne Vian, a été la seule à interpellier Alain Rousset sur les Nuits romanes. PHOTO CÉLINE LEVAIN

L'an dernier, date anniversaire, elles avaient coûté 3 millions d'euros. Mais c'était une édition particulière. Habituellement, on est bien plus bas. »

Cela n'empêche, le président n'est plus à deux millions près pour légitimer ses coupes budgétaires. « On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre, se défend-il. Si on

maintient les Nuits romanes, c'est tout l'accompagnement culturel de la grande région qui s'effondre. Il faut faire des additions. Si on continue comme ça, avec l'argent public, on se retrouve sous la tutelle du préfet et de l'État. »

Pour beaucoup, l'annonce est brutale, voire inattendue. D'autant que cette décision peut être jugée

arbitraire quand Joëlle Averlan avoue avoir découvert la nouvelle au même titre que les lecteurs. « Je regrette ce choix bien sûr, qui n'a pas été abordé avec la commission culture, explique-t-elle. Je sais malheureusement que ce sera sans appel. Beaucoup de maires sont concernés par les Nuits romanes mais samedi, il n'y a eu qu'une intervention à ce sujet. Ils n'ont pas osé s'exprimer face à Alain Rousset »

La seule à avoir « osé », discours en main, c'est Marie-Jeanne Vian, maire de Saint-Preuil. Elle dénonçait ce choix comme une « variable d'ajustement ». « Les Nuits romanes rencontraient un grand succès. Elles valorisaient notre patrimoine. Je suis en colère mais pas surprise car il était prévisible que la charge menée sans ménagement contre les responsables d'hier pouvait avoir cette sorte de conséquence. »

Une pétition en ligne

À moins de quatre mois de l'édition 2016, ce ne sont pas seulement les communes hôtes qui se retrouvent le bec dans l'eau mais tout un pan de l'intermittence du spectacle. Alain Rousset, hésitant, jure que les artistes seront rapidement informés, voire dédommagés. Joëlle Averlan est visiblement mieux renseignée. « Les engagements n'étaient pas encore signés avec les artistes. Ce n'est pas pour rien que la décision a été prise aussi rapidement. »

Dans le monde du spectacle local, comme l'association Plein Feu de Rouillac, on grince des dents. Son directeur général, Jean-Marc Fenjou, réagit sur sa page Facebook. « Six semaines de travail pour rien et un été qui va être désastreux ». Hier, une pétition en ligne a vu le jour pour « sauver » les Nuits romanes. Elle rassemblait 77 signatures en milieu de journée.

C'était un festival unique en France

SPECTACLE Créées en 2005, les Nuits romanes c'était 170 soirées et 150 000 spectateurs en 2015

Est-il une seule chapelle, une seule église, une seule abbaye d'Aunis ou de Saintonge, d'Angoumois ou du Poitou, qui n'ait brillé de mille feux lors de ce rendez-vous unique en France ? Onze étés durant, les Nuits romanes en Poitou-Charentes ont fait scintiller les plus petits villages. Le festival itinérant et gratuit, lancé en 2004, a ravivé les feux de la culture et la chaleur du partage là où on les croyait éteints ou moribonds.

Pas moins de 170 soirées de fête, plus de 300 représentations, 150 000 spectateurs en 2015. Les Nuits romanes avaient trouvé un succès populaire sans pareil auprès d'un public qui, dans l'année, n'allait guère au cirque, au théâtre ou au concert. Le secret de sa réussite ? Une proposition mêlant mise en lumière du patrimoine, spectacles de bonne facture et gastro-

nomie locale. Un exemple : le 11 août 2012, Baignes écoute les cordes sensibles de l'orchestre des Champs-Élysées jouer Vivaldi. Puis le village de 1 300 habitants du Sud-Charente applaudit à tout rompre « Maudits sonnants », le ballet céleste de la compagnie Transe-Express. Au sommet d'une grue de 200 tonnes, un étrange carillon métallique tintinnabule à 40 mètres du sol. Les sonneurs, dans le vide, se font acrobates et bouffons, trapézistes et bateleurs.

Les habitants rassemblés

« C'était grandiose et génial. Des enfants aux personnes âgées, tout le monde était là, un peu comme autrefois aux frairies », témoigne Gérard Delétoile, le maire.

Les Nuits romanes avaient cette vertu : rassembler les habitants. Bien sûr, tous les spectacles



Pendant dix ans, l'événement a fait la part belle au patrimoine. PHOTO ARCHIVES THOMAS LEBREUVAUD

n'avaient pas cette dimension exceptionnelle. Les propositions mêlaient les formes (petites et grandes), les genres (musique, cirque, théâtre, danse, arts du feu, etc.), et les jauges (de 400 à 2 000 spectateurs). Cet été, il faudra se passer de bolas rougeoyants et de fantaisies pyrotechniques, de jonglerie et de

pas de danse. À l'heure des déboires financiers qui feraient presque passer la région Poitou-Charentes pour l'ancienne RDA avant la réunification de l'Allemagne, l'annulation pure et simple du festival sera sans doute mal vécue. Un peu comme une sanction. . .

Olivier Sarazin

Les serres municipales, un bijou de technologie

ENVIRONNEMENT
La structure fête ses 30 ans. Un bijou de luxe fonctionnant grâce aux vinasses de l'usine Revico

JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

Voilà maintenant trente ans qu'il vit au rythme des saisons, des boutures et des repiquages. Joël Bouchet, employé municipal, a vu naître les serres en 1986. « J'étais alors simplement chargé du gardiennage », se souvient-il. « Aujourd'hui, je connais tout comme ma poche. »

Les serres municipales de Cognac, ce sont 900 mètres carrés installés à Jarnouzeau, commune de Saint-Laurent-de-Cognac. Dans cette ambiance qui varie de 16 à 21°, quatre personnes cultivent les fleurs et les plantes utilisées par la Ville : « Cela peut être les plantes des décors pour les événements comme le festival Blues Passions ou les décorations de Noël, mais aussi les fleurs des services où on accueille du public », détaille Joël Bouchet.

Finis les pesticides

En trente ans, le quinquagénaire a vu évoluer les technologies. « Mais dès 1986, il y avait déjà un ordinateur chargé de gérer le système. » En effet, un automate est au cœur du système. Grâce aux sondes installées au milieu des plantes, toutes les informations utiles sont analysées : exposition à la lumière, hydrométrie, température... En fonction de ces données, la verrière s'ouvre ou se ferme pour emmagasiner la chaleur ou la libérer. « Ainsi, on réduit au maximum la consommation d'énergie, reprend Joël Bouchet. Des établissements pointus comme ça, il n'y en a pas beaucoup ! »



Nicolas Pouillaude, Jean-François Hérouard et Joël Bouchet au milieu des plants. PHOTO A.G.

Depuis l'arrivée en 2011 de Yoan Cichy, le responsable des espaces verts de la Ville, les pesticides ont été supprimés au profit de la protection biologique : coccinelles, acariens parasites et vers microscopiques se chargent de lutter contre les limaces, pucerons et autres nuisibles.

Incertitudes sur l'avenir

Mais la vraie spécificité des serres est liée à un voisin de taille, Revico. Plus qu'un riverain, l'usine fournit en continu une eau entre 60 et 80° qui sert à chauffer le lieu. Un débouché très écologique issu du traitement des vinasses, ces résidus de distillation rejetant du biogaz. « On est au cœur de la volonté de développement durable qui existe depuis la création de l'entreprise, estime Nicolas Pouillaude, le

directeur local de Revico. Bien sûr, on ne gagne pas beaucoup d'argent avec ça, mais cela permet une revalorisation des déchets qui est favorable à la collectivité. » Pour Jean-François Hérouard, il s'agit là d'un « bel exemple de partenariat public-privé ». Cependant, l'adjoint au maire chargé de l'Aménagement durable et de l'Environnement sait bien que les serres représentent une dépense de luxe pour la Ville. « En période de transfert de compétences à la future communauté de communes, il faut savoir si cela reste à la charge de la communale ou si cela part à l'agglomération. » En langage moins policé, Cognac n'est plus sûr de continuer à gérer la structure en cette période d'économies drastiques. Personne ne sait encore si les serres fêteront leur 31^e année.

Yoan Cichy s'en va



PHOTO ARCHIVES HÉLÈNE SERGENT

■ Le responsable des espaces verts arrivé en 2011 s'en va. Il a demandé sa mutation afin d'être plus près de sa famille. Michel Gourinchas vante son immense travail et ses compétences mises au service de la Ville. Le recrutement est en cours pour lui trouver un successeur.



Réservez vos places pour visiter les Vauzelles

Dans le cadre du Mois de l'architecture, Vincent Bretagnolle fera visiter le chantier du centre aquatique des Vauzelles les vendredis 15 et 29 avril.

La plupart des 60 places disponibles ont trouvé preneurs, alors il est conseillé de réserver au plus vite au 05 45 36 03 65 (gratuit). PHOTO ARCHIVES: GUÉRIN

CHÂTEAUBERNARD

Le trésor des Jardiniers charentais s'appelle broyat



Alain Videau s'apprête à faire fonctionner le broyeur sous les yeux des bénévoles du Jardin respectueux. PHOTO SANDRA BALAN

Alain Videau et Gérard Fornel, de l'association les Jardiniers Charentais, sont formels : des carottes et même des pommes de terre se cultivent dans du « bois raméal fragmenté » plus connu sous le nom de broyat. Équipés d'un broyeur, les deux bénévoles avaient fait le déplacement au potager du Jardin respectueux samedi matin 2 avril. Les deux structures travaillent en étroite collaboration. Atelier de broyage, dispersion de broyat dans le poulailler, aménagement d'un châssis expérimental dédié à la culture sur butte, taille de bois, remplissage d'un compartiment du composteur en broyat, les tâches ne manquaient pas au jardin.

Mais avant que chacun ne rejoigne son équipe, Alain Videau livrait quelques explications : « Le broyat se pose sur la terre. Il ne faut pas l'intégrer au sol contrairement au compost. Petit à petit les vers, les

champignons, les cloportes sont attirés par le broyat. Ils le consomment et fabriquent de l'humus. La terre est alors prête à être cultivée. Oubliées les contraintes fastidieuses de l'arrosage et du désherbage.

Les Jardiniers charentais adeptes du jardinage au naturel ont, par ailleurs, signé un partenariat avec Calitom et la CdC d'Angoulême. 12 référents de l'association sillonnent les jardins avec un broyeur mis à disposition par Calitom. Moyennant une cotisation annuelle, le jardinier peut broyer son branchage chez lui. « Le jardinier garde le trésor ! Quand on sait que 50 litres de broyat sont vendus 14€ en jardinerie... », fait remarquer Alain Videau. Les Cognaçais ne sont pas encore de grands adeptes du broyat, les Jardiniers charentais interviennent en déchetterie pour sensibiliser la population et espèrent beaucoup de ces actions.

Les chais Monnet bientôt vendus



Grand-Cognac quitte les chais Monnet. PHOTO ARCHIVES J.G.

Isabelle Lassalle (élue apparentée Front national) a posé la question au Conseil municipal de jeudi dernier : « Est-on sûr que les chais Monnet seront bien vendus ? » Patrick Sedlacek, l'adjoint chargé des finances, a expliqué que les investisseurs azerbaïdjanais avaient signé une promesse de vente qui prévoyait une seule condition : que le permis de construire soit validé. C'est chose faite depuis fin mars. « Désormais, il n'y a plus d'obstacle pour que la vente intervienne dans les mois qui viennent. » Les promoteurs ont confirmé cet engagement au maire jeudi matin.

fonctionnent ». « Que tu en parles comme ça, je ne trouve pas que ça en donne une bonne image », a aussitôt répliqué l'adjointe, convaincue de l'utilité de cette instance.



Marianne Reynaud a fait part de sa divergence de vue avec le maire. ARCHIVES

...et passe d'armes de l'autre

La réunion des élus municipaux a été le théâtre d'affrontements au sein même de la majorité. Après Stéphanie Fritz, qui a manifesté sa désapprobation quant à l'armement de la police municipale, c'est Marianne Reynaud Jeandidier qui a affronté le maire. Michel Gourinchas a critiqué l'instauration par l'État d'un conseil citoyen pour le quartier de Crouin, estimant que l'Aserc et le conseil de quartier sont déjà « deux outils démocratiques qui

La coulée verte avance doucement

Grand-Cognac réalise l'aménagement d'une voie verte cyclable de 16 km le long de la vallée de la Charente. 7 km ont déjà été réalisés par la Communauté de communes en amont de Cognac. Selon la municipalité, ce chiffre va doubler entre 2016 et 2017 en aval.

Des vices de forme pour le budget

Le vote du budget est traditionnellement, à cette époque de l'année, un moment important de la vie des communes. Mais à Saint-Sulpice, rien ne se passe vraiment comme prévu. Ainsi, jeudi dernier, ils n'étaient que 8 élus sur 12 à être présents pour arrêter les comptes de 2015 et voter le budget prévisionnel de 2016. Soit tout juste le quorum requis.

Cependant, la loi oblige le maire à sortir de la salle : c'est alors le doyen des élus qui prend la direction du Conseil municipal et procède au vote. Dominique Souchaud, lui, ne s'est pas embêté de cette formalité et a préféré diriger lui-même le débat. « C'est un vice de forme qui peut amener la préfecture à annuler la délibération », confirme un juriste d'une commune voisine.

Les documents absents

L' élu est pourtant tatillon : il lui arrive de voter des avancements d'échelons en Conseil municipal qui n'ont aucune valeur légale car c'est un pouvoir propre du maire. En revanche, il n'a pas souhaité communiquer à la presse les documents budgétaires, contrairement à ce que font les autres maires de France en vertu du principe légal de transparence des comptes communaux : « Il vous suffit de dire que le budget a été validé à l'unanimité par les élus sans les chiffres », a-t-il répondu aux correspondants de presse présents pour couvrir l'événement ce jeudi soir.

Seuls quelques chiffres ont été publiés. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères passe de 20 %



Contrairement à ce que prévoit la loi, Dominique Souchaud, le maire, n'a pas quitté la salle pendant le vote. PHOTO C.G.

(en 2015) à 19,25 %. La taxe d'habitation reste inchangée à 9,40 %, la taxe foncière sur le bâti à 18,41 % et la taxe foncière sur le non bâti à 50,44 %. Les subventions aux diverses associations atteignent un montant global de 5 000 euros.

Le rapport sur le Plan de prévention des risques naturels (PPRN) est reçu et applicable au 1^{er} juin mais, à l'image des chiffres du budget, aucune information n'a été donnée par le maire sur le contenu de ce rapport.

Dominique Souchaud est également revenu sur le différend qui l'oppose à Grand-Cognac. Mercredi, la Communauté de communes a voté une aide exceptionnelle de 300 000 euros à quatre communes qui éprouvaient des difficultés ponctuelles avec leur budget. « Saint-Sulpice fait pourtant partie des communes pauvres », a insis-

té le représentant du village, s'étonnant de ne pas avoir bénéficié de ce cadeau. En réalité, Dominique Souchaud avoue ne pas avoir pris au sérieux la proposition d'aide de Michel Gourinchas car son initiative a été envoyée... un 14 février. Dans une logique toute personnelle, il a douté de la réalité de cette offre, pensant que les subventions étaient déjà arrêtées : « J'étais piégé et j'ai refusé de courber l'échine pour avoir quelque chose ! »

Michel Gourinchas a livré sa version des faits jeudi soir, pendant que se tenait simultanément le Conseil municipal de Cognac : « Saint-Sulpice, en tant que commune pauvre, avait parfaitement le droit à une aide. Encore eut-il fallu qu'un dossier soit déposé dans les temps. »

Colette Gué

La Région enterre les Nuits romanes

Devant sept cents maires de la grande région réunis à Carat samedi, Alain Rousset a été ferme. La Région ne financera plus les Nuits romanes ni le Fonds régional d'intervention local de l'ex-Poitou-Charentes.



Devant les sept cents maires de la grande région réunis à l'espace Carat, à l'Isle-d'Espagnac, Marie-Jeanne Vian, maire de Saint-Preuil, a interrogé Alain Rousset sur la fin des Nuits romanes.

Photo Phil Messelet

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

«**N**ous avons appris dans la presse ce matin [samedi, ndr] que vous auriez décidé d'arrêter purement et simplement les Nuits romanes, ces spectacles gratuits proposés depuis onze ans, chaque été, dans tout le Poitou-Charentes, et qui ont un véritable succès, est-ce vrai?» Au milieu des 700 maires de la grande région réunis à Carat samedi, c'est Marie-Jeanne Vian, maire de Saint-Preuil et présidente du théâtre de l'Avant-scène à Cognac, qui s'est levée face à Alain Rousset, le président de la Région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes et hôte du jour. Elle a regretté haut et fort que «la culture soit une fois de plus la variable d'ajustement».

Face à son interjection, Alain Rousset est resté ferme. Comme il l'avait confirmé devant la presse

”
Je comprends votre colère mais il faut arrêter d'avoir les yeux plus gros que le ventre et faire des additions.

dès samedi matin, il a réaffirmé la suppression des Nuits romanes et ce, dès cet été, alors que la 12^e édition était déjà programmée. «Je comprends votre colère mais il faut faire des additions. Les Nuits romanes sont de beaux événements mais cela coûte près de 4 millions d'euros [3 millions, disait l'an dernier Jean-François Macaire à CL, soit 10 % du budget de la culture de l'ex-Région]. Étendre cette initiative à la

grande région coûterait le triple, voire plus. Il faut arrêter d'avoir les yeux plus gros que le ventre. Le risque, c'est que la Région se retrouve sous la tutelle de la préfecture, de l'État. Et là, ce n'est pas quelques événements qui disparaîtront, c'est bien plus». Pour étayer son propos, Alain Rousset s'appuie évidemment sur l'audit confirmant les 132 millions de déficit de l'ex-région Poitou-Charentes qu'il avait commandé. Audit que Ségolène Royal, l'ex-présidente de Région et initiatrice des Nuits romanes, a totalement remis en cause. En supprimant les Nuits romanes, Alain Rousset affirme sa volonté de reprendre la main après des années de «gestion royaliste» discutables. Le nouveau président a tout de même tenu à rassurer sur le fait que «la Région continuerait à accompagner les troupes de théâtre, de musique...». «Nous travaillons déjà sur un autre projet culturel dédié aux territoires ru-

Les autres mises au point du président Rousset

La Région ne financera plus les salles polyvalentes ni les arbres de Noël. Beaucoup de maires, notamment charentais, se sont inquiétés de la continuité des aides validées par l'ex-Région. «La continuité républicaine existe, ce qui a été validé sera tenu, mais à l'avenir il va falloir contractualiser autrement», a affirmé Alain Rousset, annonçant la suppression du Fril, le Fonds régional d'intervention local, en Poitou-Charentes. «En 2014, le Fril a coûté 3,5 millions. En 2015, 20 millions. Ça ne fonctionnait pas donc on l'arrête. On n'arrête pas pour autant l'aide aux communes, assure-t-il. Mais la Région ne financera plus que ce qui correspond à ses compétences, donc pas les salles polyvalentes, ni les arbres de Noël...»

La place d'Angoulême. «Beaucoup de choses se passeront à Angoulême», a assuré Alain Rousset. Rappelant que si Bordeaux est la capitale, elle devra aussi diffuser. Il a aussi affirmé son souhait de poursuivre l'ambition sur le pôle image d'Angoulême. Je travaille actuellement pour voir comment je pourrais accompagner au même niveau que le faisaient anciennement le Département et la Région. J'ai même fait remonter des demandes auprès de l'État», a-t-il affirmé.

aux à l'échelle de la grande région, assure Nathalie Lanzi, vice-présidente en charge de la culture. Il ne sera pas aussi important que les Nuits romanes, ni seulement dédié à l'art roman mais mêlera aussi spectacle et patrimoine». Des promesses qui visent à adoucir la colère qui monte déjà sur les réseaux sociaux. Une pétition lancée sur change.org avait déjà recueilli plus de 1.600 signatures hier soir à 22h.

Des efforts sur le haut débit. Interpellé sur le haut débit, Alain Rousset a assuré qu'un plan ambitieux et soutenu par l'État était en marche, dans lequel les collectivités vont elles-mêmes construire les lignes que les grands groupes ne veulent pas construire. Il a rappelé le programme de 600.000 nouvelles prises prévues dans les dix ans, ainsi que 120.000 montées en puissance.

«2016 ne sera pas une année blanche». Alain Rousset a rappelé aux maires que la Région allait devoir voter cette année à la fois le budget 2016 et le budget 2017. «Le budget 2016 sera plus important que ce que j'avais prévu au départ, a confié le président. Car 2016 ne sera pas une année blanche en termes d'action de la part de la Région, notamment sur le développement économique».

Crise agricole: «Il faut d'autres modèles». Après avoir rassuré les maires sur le fait que la répartition des aides de la PAC ne serait pas revue, Alain Rousset a affirmé sa volonté de «soutenir la recherche de nouveaux modèles d'agriculture incluant toute la chaîne de production, comme les élevages en autonomie alimentaire».

En 2015, les 170 spectacles des Nuits romanes avaient attiré plus de 150.000 spectateurs. Chaque spectacle coûtait environ 9.000€ à la Région qui prenait en charge les équipements (scène, projecteurs, sonorisation), la rétribution des artistes et la mise en lumière des édifices.

De nombreuses communes comme Confolens, Barbezières, Nanteuil devaient en accueillir cet été. Il faudra faire sans.